

WiMax: l'alternative?

La réduction de la fracture numérique est toujours à l'ordre du jour. Malgré les discours rassurants et optimistes de France Télécom, nombreux sont les départements ou les parties de départements, la plupart ruraux, complètement exclus de la technologie ADSL et du haut débit.

Car l'ADSL perd de sa puissance dès que l'abonné est éloigné de plus de 5 kilomètres du central téléphonique. Une situation courante dans nos campagnes où les villes petites ou moyennes sont couvertes mais où les habitants des zones plus éloignées ne le sont pas. Une situation courante dans les départements à faible densité démographique. Dans de nombreux cas, France Télécom, par le biais de son contrat « département innovant » met du temps à installer l'ADSL ou une solution alternative. Certains départements s'impatientent. Certains développent eux-mêmes des solutions diverses, les régions pouvant désormais être opérateurs. D'autres, optent pour des accords avec des opérateurs alternatifs comme Altitude Telecom qui s'est spécialisé dans le WiMax. L'évolution du Wi-Fi, cette technologie hertzienne sans-fil dans la bande des fréquences de 3,5 Ghz promet un débit de 70 Mbit/s et une portée de 50 kilomètres. En réalité, les opérateurs parlent plutôt de 12 Mbit/s et de 20 kilomètres. Ainsi, avec quelques dizaines de stations de base, il est possible de couvrir tout un département. Il suffit ensuite d'installer des antennes relais sur les cheminées des habitations. **Une technologie complémentaire** Et ça marche. Altitude Telecom, premier opérateur français à posséder une licence WiMax (dérogative) parle même d'une « *réalité du WiMax en France* ». Sans aller jusque là, on dénombre déjà trois départements qui ont opté pour cette solution: l'Orne, la Vendée et le Calvados. Altitude Telecom y a déployé cette technologie, aujourd'hui, le haut débit est quasiment disponible pour les habitants, les entreprises ayant été servies en premières. « *Début 2003, seuls 39 % de notre population étaient éligibles à l'ADSL, contre 60 % en moyenne en France, et France Télécom traînait un peu des pieds* », explique Alain Pelleray, le directeur de cabinet du président du Conseil général de l'Orne. « *Nous étions soumis à une pression politique montante, provenant des entreprises comme des individus* ». Une trentaine de pylônes ont été installés, suffisant pour couvrir le département. Le projet a exigé un investissement de 7,9 millions d'euros. Aujourd'hui, une cinquantaine d'entreprises sont abonnées, le déploiement pour le grand public s'achèvera d'ici trois mois. Simple à déployer, le WiMax permet de proposer des abonnements à des prix raisonnables. Dans l'Orne, l'accès à 1Mb/s sera facturé (par Altitude Telecom) à 39 euros par mois et à 45 euros avec la voix. Il n'est néanmoins pas possible de faire transiter la télévision comme avec l'ADSL. **Une licence encore disponible** Cet exemple illustre le force du WiMax en tant que technologie alternative à l'ADSL. Une chance pour réduire la fracture numérique. Pour autant, les expériences sont encore peu nombreuses car deux licences sont pour l'instant disponibles. La première, on l'a dit, appartient à Altitude Telecom, en dérogation. Mais l'opérateur d'origine normande se dit prêt à travailler avec d'autres opérateurs et FAI. « *Nous avons pris l'engagement auprès des départements de revendre notre service aux opérateurs qui le demanderaient. Notre ambition, c'est que des Tiscali, des Neuf Telecom aient une offre WiMax, en se fournissant en connexion auprès de nous. Nous avons d'ailleurs engagé des négociations en ce sens avec certains opérateurs.* », explique Jean-Paul Rivière, p-dg d'Altitude. La seconde licence est encore libre. Elle appartenait à Neuf Telecom qui l'a rendue en 2003, pour une fois le FAI alternatif a manqué de nez dans cette affaire. France Télécom, SFR, Iliad (Free) et bien d'autres sont sur les rangs. L'ART, le régulateur des télécoms, doit bientôt décider des modalités d'attribution de cette licence restante (des propositions viennent d'être

publiées, elles préconisent des enchères, voir notre article). Gageons qu'il fera vite. Car comme le souligne Jean-Paul Rivière, « *Combiné à l'ADSL, le déploiement du WiMax permettra de couvrir 99,99% du territoire français en haut débit* ». Le gouvernement l'a d'ailleurs bien compris. Le ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire Gilles de Robien a assuré ce mercredi que cette nouvelle technologie permettrait aux collectivités locales de s'équiper elles-mêmes en haut débit. M. de Robien a souhaité mettre à l'étude la possibilité de « *confier des licences WiMax à des collectivités territoriales de niveau départemental pour qu'elles puissent utiliser cette technologie et développer leur propre réseau* », lors d'une table ronde sur le haut débit organisée par l'Autorité de Régulation des Télécoms (ART). **Le nomadisme, l'autre étape du WiMax**

Il y a la couverture de zones rurales. Mais le WiMax est avant tout une technologie sans fil qui peut répondre aux problématiques de mobilité. Beaucoup plus souple que le Wi-Fi, le WiMax pourrait vite s'imposer comme la norme du haut débit sans fil dans les villes.

« *Le WiMax sera à l'ordinateur portable ce que l'ADSL est à l'ordinateur de bureau* », assure Jean-Paul Larivière, pdg d'Altitude Telecom, seul opérateur à posséder une licence WiMax. Cette technologie pourrait en outre venir concurrencer frontalement la troisième génération de téléphonie mobile, la 3G qui permet également l'Internet mobile mais à un débit moins élevé. Pour autant, les spécialistes ne prévoient pas de décollage du 'WiMax métropolitain » avant 2007. Mais selon Altitude Telecom, le nomadisme représentera dès cet horizon, le premier marché du WiMax. Pour l'opérateur, le marché global du WiMax représentera en France plus de 400 millions d'euros en 2010.